

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone : 011-551 7700

Fax : 011-551 7844

website : [www.au.int](http://www.au.int)

---

**ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION  
AFRICAINNE, MOUSSA FAKI MAHAMAT, À L'OCCASION DE LA  
RÉUNION DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS  
SUR LA RÉFORME INSTITUTIONNELLE PRÉPARATOIRE  
À LA 11<sup>ÈME</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE  
LA CONFÉRENCE DE L'UNION**

**Addis Abéba, les 5 et 6 novembre 2018**

**Madame la Présidente du Comité des Représentants permanents,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants permanents,**

**Chers collègues de la Commission,**

**Mesdames et Messieurs,**

La présente session du Comité des Représentants permanents marque une importante étape sur le chemin devant conduire au Sommet extraordinaire qui réunira nos dirigeants les 17 et 18 novembre prochains à Addis Abeba sur la question cruciale de la réforme institutionnelle de notre Union. Elle permettra, en effet, de préparer adéquatement la réunion du Conseil exécutif du 14 novembre qui précèdera le Sommet proprement dit.

Vos délibérations seront informées par les conclusions de la retraite du Conseil exécutif tenu ici même à Addis Abeba, au début du mois de septembre, ainsi que par la séance de réflexion que vous avez tenue en prélude à ladite retraite.

En outre, la Commission a soumis un rapport, qui, prenant en compte le travail déjà accompli, articule des propositions concrètes sur la marche à suivre.

En somme, votre organe dispose d'une riche matière pour nourrir ses discussions. S'agissant d'un processus entériné par la plus haute instance de notre Union, je n'ai aucun doute que vous aurez à cœur de tout faire pour aider à arriver à la destination souhaitée.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour renouveler mon appréciation à tous les Représentants permanents ici présents pour leur engagement. Je salue le travail qu'accomplit au quotidien votre organe, pour faire avancer notre agenda continental, y compris la réforme institutionnelle de notre Union.

**Mesdames et Messieurs,**

Depuis le lancement du processus de réforme en janvier 2017, des avancées importantes ont été enregistrées dans sa mise en œuvre. Je cite ici notamment l'instauration de quotas pour les jeunes et les femmes; la rationalisation de nos méthodes de travail et la marche, certes lente mais continue, vers l'autonomie financière.

Le Sommet de Nouakchott, en juillet dernier, a marqué des avancées additionnelles. Ainsi a-t-il validé la nouvelle structure de gouvernance du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, appelé à devenir Agence de développement de l'Union africaine.

Le Sommet s'est aussi traduit par la crédibilisation de notre processus budgétaire. La réduction du budget pour l'exercice 2019, sans être une fin en soi, a été l'aboutissement de ce processus. Il me plaît, dans ce contexte, de relever la diminution du niveau de notre dépendance envers les partenaires internationaux.

Les résultats ainsi réalisés démontrent, s'il en était besoin, la pertinence de la vision qui a animé nos dirigeants lorsqu'ils ont convenu d'engager la réforme institutionnelle.

La rationalisation de nos méthodes de travail a permis d'imprimer une efficacité accrue à la conduite des affaires de notre Union. Les progrès accomplis sur la voie de l'autonomie financière ont créé les conditions d'une plus grande appropriation de nos politiques et de nos efforts. L'amélioration en cours de la représentation des jeunes et des femmes dans la Commission injectera plus de dynamisme et d'innovation en son sein.

Dans le même temps, force est de reconnaître que beaucoup reste à faire.

### **Mesdames et Messieurs,**

La décision prise à Nouakchott de convoquer une session extraordinaire sur la réforme institutionnelle de notre Union est l'expression d'une forte volonté politique de la part de nos chefs d'Etat et de Gouvernement.

Tirant les leçons des tentatives passées de réforme, nos dirigeants veulent éviter que les efforts engagés dans la foulée de la décision prise lors du Sommet d'Addis Abéba de janvier 2017 ne s'enlisent dans d'infinis débats de procédure, que la réforme ne prenne le chemin, hélas déjà emprunté par le passé, de promesses sans lendemain.

L'Afrique ne peut tout simplement pas se permettre de verser dans les hésitations et les attermoissements.

Les exigences légitimes d'efficacité de nos peuples, leurs demandes de résultats et le caractère pressant de leurs besoins, notamment la jeunesse, ne nous laissent d'autre option que de persévérer dans la voie choisie. Je saisis cette occasion pour vous informer que je viens de nommer une Envoyée pour la jeunesse, entourée d'un Conseil consultatif pour les jeunes, dont j'ai également désigné les membres.

Nous devons d'autant plus aller de l'avant et resserrer nos rangs que le contexte international est des plus difficiles, caractérisé qu'il est par le retour en force de l'unilatéralisme tant dans la sphère politique qu'économique.

### **Mesdames et Messieurs,**

Plusieurs questions sont inscrites à l'ordre du jour du Sommet extraordinaire: la réforme de la Commission, la division du travail entre l'Union africaine et les Communautés économiques régionales, le renforcement du rôle du Mécanisme d'évaluation par les pairs et de l'efficacité de nombre d'organes de l'Union, y compris le Conseil de paix et de sécurité, ainsi que la rationalisation de nos partenariats internationaux.

Il est aussi attendu que les questions financières soient discutées à la lumière des processus en cours sur le barème des contributions et les sanctions en cas non-respect par les États membres de leurs obligations en la matière.

Le rapport qui vous est soumis inclut des propositions détaillées sur chacune de ces questions. Il vous appartient de les enrichir, pour qu'au sortir du Sommet nous puissions collectivement franchir de nouveaux pas dans notre quête d'une institution plus efficace et plus adaptée aux buts qui lui sont assignés.

Je voudrais, s'agissant en particulier de la réforme de la Commission, souligner l'importance cruciale que revêt cette question. La Commission est censée être le moteur de notre Union. De sa capacité à assumer pleinement les immenses responsabilités qui sont les siennes dépend l'aptitude de notre Union à mener à bien les nombreux chantiers qui ont été ouverts.

### **Mesdames et Messieurs,**

En examinant ces différentes questions, il importe d'avoir constamment à l'esprit les raisons pour lesquelles la réforme a été initiée. Fondamentalement, il s'agit de nous donner, à travers l'Union, les moyens humains, matériels, financiers et politiques de répondre aux attentes - fortes et légitimes - de nos Etats et de nos peuples.

L'Agenda 2063, qui nous sert de boussole dans cette nouvelle phase du mouvement panafricaniste, nous fait obligation d'accélérer l'intégration, pour en finir avec la pauvreté et le sous-développement qui affligent nos populations; de réduire les armes au silence et, partant, de mettre un terme aux souffrances de toutes sortes générées par les conflits; et d'assurer que l'Afrique s'exprime d'une seule voix sur la scène internationale, pour mieux défendre ses intérêts et œuvrer à l'avènement d'un ordre mondial plus juste et plus solidaire.

Vous reconnaîtrez avec moi que des objectifs aussi ambitieux supposent, pour leur réalisation, une Union plus fonctionnelle et plus efficace. Tel est l'enjeu de la réforme.

C'est dire la lourdeur de la tâche qui vous attend au cours des deux jours à venir. Je suis sûr que vos délibérations seront à la hauteur des enjeux.

Je vous remercie de votre aimable attention.